

Réf: Dossier 438391

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRICAN FARMER SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON, quartier KOEIT, Cité  
Nestlé 2 21 4470 ABIDJAN21. LOT 2774 ILOT 314, Lot  
2774, Ilot 314

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN FARMER SARL »

Objet : Élevage, Achats et vente de tout matériel d'élevage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON, quartier KOEIT, Cité  
Nestlé 2 21 4470 ABIDJAN21. LOT 2774 ILOT 314, Lot  
2774, Ilot 314

Dirigeant(s) M BONI MENE THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09765 du 17/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57175/GTCA/RC/2025 du 17/09/2025

